

AISGE

L'Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs

regroupe 5 communes et compte plus de 160 collaborateurs/trices. Elle a pour but de pourvoir aux besoins de la scolarité obligatoire à la charge des communes pour les degrés primaire et secondaire, des enfants domiciliés sur le territoire des communes associées.

Cherche un ou une Secrétaire Général-e à 80-100%

Missions principales

- Coordonner, organiser le travail entre les différents services et diriger l'administration.
- Préparer et participer aux séances du Comité de Direction (CoDir), en tenir le procès-verbal, rédiger les décisions prises et contrôler leur application, le respect des échéances et leur légalité.
- Soutenir les membres du Codir dans l'administration et la gestion des affaires courantes, assurer la partie rédactionnelle des courriers du codir, rapports, préavis et autres.
- Assurer le lien entre les partenaires (institutions cantonales, régionales, communales) et le Codir.

Profil et compétences

- Formation supérieure et expérience dans une administration communale.
- Excellente maîtrise du cadre légal cantonal et communal (Loi sur les communes, LEO, transport scolaire, LAJE, etc.).
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint, Outlook, Internet)
- Aisance rédactionnelle et parfaite maîtrise de l'orthographe (correspondance, prise de notes, tenue des procès-verbaux, des registres et des dossiers). Sens développé de la communication
- Autonomie, résistance au stress, capacité d'organisation, disponibilité, flexibilité, connaissances en droit administratif et intérêt pour la législation et les procédures
- Capacité de collaboration tant avec les membres du CoDir qu'avec le personnel administratif et les différents services.
- Goût pour les contacts humains et intérêt porté à la vie d'une association intercommunale.
- Discrétion naturelle, impératif devoir de réserve et de confidentialité.

Offre

- Un travail varié et passionnant dans un cadre et une ambiance agréable
- Indépendance dans l'organisation du travail
- Salaire adapté aux responsabilités et à l'engagement personnel
- Possibilité d'un poste stable et de durée, si entente mutuelle.

Entrée en fonction : immédiatement.

Les offres sont à adresser à la présidente de l'AISGE jusqu'au 28 février 2025 : evelyne.fallet@aisge.ch Renseignements : Evelyne Fallet, 079 590 41 02

Il ne sera répondu qu'aux personnes correspondant au profil recherché